

Université Catholique de Louvain
Faculté des sciences économiques, sociales et politiques
Département des sciences de la population et du développement
Institut de démographie

**Cohabitation, "intimité à distance" ou isolement familial ?
Les rapports familiaux intergénérationnels aux âges élevés dans la
société portugaise**

Alice Maria Delerue Alvim de Matos

Membres du jury

Claude-Michel Loriaux (promoteur)
Albertino Gonçalves
Godelieve Masuy-Stroobant
Josianne Duchêne
Thérèse Jacobs

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences
sociales (démographie)

Mai 2007

Chapitre III

La pauvreté dans la vieillesse

3.1 Introduction

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes interrogée sur la contribution des relations familiales entre parents et enfants adultes à l'équité sociale intergénérationnelle. Comme nous l'avons souligné, il s'agit d'une question fondamentale dans le contexte du Portugal, caractérisé par un Etat Providence faible. La vulnérabilité de la population âgée portugaise à la pauvreté¹ et à l'exclusion sociale justifie qu'on s'attarde maintenant sur la conceptualisation de ces phénomènes, les perspectives théoriques d'analyse de la pauvreté et les critères qui permettent l'opérationnalisation de ses différentes définitions en même temps qu'on réfléchisse sur les implications politiques et sociales des diverses approches de la pauvreté.

La pauvreté constitue une forme d'exclusion sociale dans la mesure où elle empêche l'exercice des droits de citoyenneté. Elle se caractérise par des privations multiples dues à un manque de ressources économiques et elle est d'autant plus grave qu'elle est souvent associée à d'autres formes d'exclusion sociale comme l'exclusion par rupture des liens sociaux et l'exclusion symbolique-culturelle².

¹ Branco et Gonçalves estiment que le taux de pauvreté (proportion d'individus avec un revenu inférieur à 60% de la médiane des revenus du pays par adulte équivalent) était de 23,4% dans la population totale et de 37,5% dans le groupe des individus de 65 ans et plus, en 1997 (Branco et Gonçalves, 2001 :15).

² L'exclusion symbolique-culturelle est une forme d'exclusion et de stigmatisation de groupes sociaux minoritaires dont les modes de vie sont dévalorisés. Les minorités ethniques et religieuses peuvent subir cette forme d'exclusion sociale vu leur culture. De

L'exclusion par rupture des liens sociaux peut être le résultat de l'inexistence ou du retrait de l'Etat Providence, d'une culture individualiste ou encore d'un style de vie, mais elle peut être aussi la conséquence directe d'un manque de ressources économiques qui rend difficile le tissage de liens sociaux. Dans ce cas, on a une situation d'exclusion de type social qui est déterminée ou qui s'ajoute à une situation d'exclusion de type économique (Bruto da Costa, 1998 : 22).

La pauvreté peut conduire également à une exclusion de type symbolique-culturel. Les pauvres sont alors marginalisés et dévalorisés socialement.

Au Portugal, la précarité des conditions de vie de la population âgée a été mise en évidence par de nombreuses études (Gonçalves et Silva, 2004 ; Mauritti, 2002 ; Branco et Gonçalves, 2001; Perista, 2000; Bruto da Costa, 1993). Certaines catégories ont été identifiées comme particulièrement vulnérables à la pauvreté par les différents auteurs cités : les femmes, les personnes très âgées et les individus qui vivent seuls.

La pauvreté atteint 23,8% de la population portugaise de 55 ans et plus, d'après une typologie de profils de consommation élaborée par Mauritti (2002). Le profil que l'auteur nomme « pauvreté de vieillesse » se caractérise par une consommation très peu élevée ou nulle dans toutes les dimensions de consommation analysées : alimentation, habitation, produits électroménagers, vêtements, santé, transports, culture et

même, les personnes âgées peuvent être marginalisées et stigmatisées à cause de leur mode de vie particulier dans une société qui prône des modes de vie que l'on associe à la jeunesse.

nouvelles technologies. La plupart des individus de ce groupe a de très faibles ressources scolaires. Ils vivent souvent seuls car ils sont majoritairement veufs ou célibataires. Les femmes et les individus très âgés (75 ans et plus) s'y trouvent surreprésentés. La plupart de ces individus vit en milieu rural (Mauritti, 2002 : 15 et 16) où l'existence de réseaux de solidarité importants contribuent, éventuellement, à atténuer leur pauvreté et isolement familial (Almeida et al., 1992).

Au profil « pauvreté de vieillesse » s'ajoute un deuxième profil qui regroupe les individus qui vivent dans une situation proche de la pauvreté. Mauritti le nomme « vieillesse précaire ». Il rassemble 33,1% de la population de 55 ans et plus. Cette catégorie a un très faible niveau de consommation alimentaire, vestimentaire, de santé et de transports. Dans le passé, les individus de ce groupe ont consommé quelques produits électroménagers qui leur permettent d'avoir, aujourd'hui, une vie plus confortable que celle des individus du groupe précédent. Cette deuxième catégorie est composée surtout de familles semi urbaines, de couples âgés et d'individus de 65 à 74 ans dont la majorité est non scolarisée. La plupart des individus qui vit une « vieillesse précaire » ont été retraités par maladie (Mauritti, 2002 : 16) ce qui laisse supposer qu'ils ont des dépenses de santé relativement importantes pour leur budget (Almeida et al., 1992 : 69).

Le montant des retraites attribuées aux personnes âgées contribue significativement à ce cadre de vie de précarité car un grand nombre de personnes âgées en dépendent totalement. En effet, les retraites du système non contributif lancent dans la pauvreté 94000 individus âgés qui

ne touchent que la moitié du revenu correspondant au seuil de pauvreté (155 euros par mois pour un seuil de pauvreté égal à 300 euros par mois, en novembre 2004). Les retraites moins élevées du système contributif (190 euros par mois) qui constituent la principale ressource économique de 367000 petits agriculteurs âgés se situent aussi très nettement en dessous du seuil de pauvreté.³

3.2 Les concepts de pauvreté et leurs implications politiques et sociales

Définir le concept de pauvreté est une tâche complexe car il s'agit d'un concept multidimensionnel qui a des relations étroites avec d'autres concepts comme celui d'exclusion sociale. Comme l'affirme Pereirinha (1996 : 210), les concepts de *pauvreté* et d'*exclusion sociale* constituent deux façons de conceptualiser un même problème, celui du *désavantage* de certains individus et groupes appartenant à une société par rapport à une norme sociale de satisfaction des besoins les plus élémentaires, au sens large du terme. Néanmoins, si le concept de pauvreté renvoie à la dimension distributive du problème, le concept d'exclusion sociale renvoie plutôt à la dimension relationnelle de celui-ci.

Une fois établie cette distinction entre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous sommes en mesure de définir et d'opérationnaliser le concept de pauvreté dans ses différentes dimensions. Nous essayerons encore de

³ Données fournies par IIES-UEST en décembre 2004.

montrer les implications en termes de politiques sociales, des diverses formes de conceptualiser le phénomène.

3.2.1 La pauvreté absolue

En général, dans l'analyse de la pauvreté, on opère une première distinction entre une situation de pauvreté absolue et une situation de pauvreté relative.

On considère qu'un individu est en situation de pauvreté absolue si ses ressources matérielles, institutionnelles et symboliques sont insuffisantes pour lui permettre « l'efficience physique » et la satisfaction des besoins les plus élémentaires d'ordre social (Capucha, 2000 : 26). Si l'insuffisance signifie absence de ressources, elle est désignée comme « pauvreté primaire » mais si l'insuffisance se traduit par l'incapacité de mobiliser les ressources, elle est nommée « pauvreté secondaire » (Rowntree, 1901, cité par Bruto da Costa, 1984 : 276-277).

Les besoins permettant la survie physique et l'intégration sociale des individus ne sont pas immuables dans le temps et dans l'espace. Ils ont un certain degré de relativité car ils varient en fonction de l'environnement et des modèles d'existence évoluant dans l'histoire.

Le concept de pauvreté absolue a intégré cette évolution des besoins élémentaires. En effet, dans les premiers travaux menés sur la pauvreté au Royaume-Uni à la fin du XIXe siècle, Rowntree a considéré en situation de pauvreté absolue (primaire) les individus et les familles dont les

revenus étaient « insuffisants pour obtenir le minimum nécessaire à l'effcience exclusivement physique » (1901, cité par Bruto da Costa, 1984 : 276). Plus tard, il abandonne ce sens restreint du concept de pauvreté et, dans une étude publiée en 1936, il tient compte aussi des besoins d'ordre social et culturel (Bruto da Costa, 1984 : 277).

Malgré cette dimension relative du concept de « pauvreté absolue », la situation de pauvreté définie par rapport aux besoins les plus élémentaires des individus est nommée « pauvreté absolue » car elle ne tient pas compte de la distribution de la richesse et n'est pas établie par rapport à la situation des autres individus de la même société.

La pertinence du concept de pauvreté absolue a suscité un débat assez important. Nous retrouvons d'un côté des auteurs comme Townsend pour qui ce concept est peu utile et sans valeur heuristique : « la pauvreté ne peut être définie objectivement et appliquée de façon consistante que par le concept de pauvreté relative » (Townsend, 1979 : 31) et, d'un autre côté, des auteurs comme Amartya Sen (1980 : 1 et 2, cité par Bruto da Costa, 1984 : 283) et Bruto da Costa (1984 : 286) pour qui les concepts de « pauvreté absolue » et « pauvreté relative » sont complémentaires et indispensables à la compréhension du phénomène. L'importance relative de chacun des concepts dépend de la société en question : une société où la plupart de la population n'a pas les besoins vitaux satisfaits ou une société où le problème se pose davantage en termes relatifs⁴.

⁴ L'Union Européenne adopte cette même position dans son rapport sur l'inclusion sociale (Conseil de l'Union Européenne, 2001 : 15, version portugaise consultée en novembre 2004)

Le concept de pauvreté absolue ne renvoie pas aux causes du problème. Pour lutter contre la pauvreté absolue, on a tendance à prendre des mesures pour élever le niveau de vie des pauvres sans agir sur la prévention de nouveaux cas de pauvreté, c'est-à-dire, sans agir sur les processus qui conduisent à la pauvreté.

Malgré les limites du concept de pauvreté absolue, il peut aider à comprendre, par exemple, la décision annoncée par le gouvernement du Portugal de faire converger les retraites et pensions vers le salaire minimum national d'aujourd'hui (novembre 2004) à l'an 2007. Comme nous l'avons vu, les retraites du système non contributif et les retraites moins élevées du système contributif jettent dans la pauvreté absolue un grand nombre de personnes âgées. Ce fait justifie la mesure de convergence des retraites et pensions, annoncée par le gouvernement. Malgré son importance, cette mesure reste pourtant trop fragile car elle est très dépendante de la conjoncture économique, sociale et politique. En effet, elle est prise directement par le gouvernement dans le timing qu'il juge adéquat. Il serait souhaitable que cette convergence et le système de mise à jour des retraites et pensions soient définis de façon indépendante de cette action directe du gouvernement. Dans ce sens, Bruto da Costa (1997 : 7) défend l'adoption d'un mécanisme automatique de mise à jour des retraites et pensions qui les indexerait à des variables économiques (indice des prix à la consommation, salaire minimum national, salaire moyen, PIB par tête, etc.) et qui pourrait même prévoir des taux de croissance plus élevés pour les retraites de montant moins important. A notre avis, ce mécanisme pourrait établir également le timing de la convergence des retraites vers le salaire minimum national de façon à la

rendre moins vulnérable à la conjoncture. L'écart des retraites et pensions par rapport au salaire minimum reste très important et le déficit des finances publiques conditionne l'application effective de la décision du gouvernement. Par exemple, pour l'année 2005, le gouvernement propose une augmentation des retraites de 2,5 à 9% ce qui se traduit par 17 euros/mois, maximum (ce montant correspondant au prix d'une tasse de café par jour!). A ce rythme, il nous semble difficile que la convergence des retraites et pensions soit réalisée dans le délai annoncé si un mécanisme automatique n'est pas défini. En conséquence, on continuera à avoir un nombre très important de personnes âgées en situation de pauvreté absolue.⁵

Si le concept de pauvreté absolue est important pour analyser les conditions de vie des personnes âgées au Portugal, il est clairement insuffisant à la définition d'une politique sociale de lutte contre la pauvreté qui ne se limite à élever le statut économique des pauvres. Par contre, le concept de pauvreté relative permet d'agir sur les processus conduisant à la pauvreté et à l'exclusion sociale. À notre avis, il détermine, par exemple, le fait que la décision de faire converger les retraites et pensions vers le salaire minimum soit intégrée dans une réforme profonde du système de sécurité sociale ayant pour objectif une plus grande équité.

⁵ Depuis la rédaction de ce chapitre, un supplément de retraite/pension ("Complemento Solidário para Idosos") a été attribué aux personnes âgées en situation de pauvreté. En 2006, ce supplément de retraite/pension a commencé à être payé aux individus pauvres de 80 ans et plus. En 2007, il sera attribué aux individus pauvres de 70 ans et plus.

3.2.2 La pauvreté relative

Le concept de pauvreté relative tient compte des inégalités sociales puisqu'il ne s'agit plus de la survie de l'individu ou de la famille et de leur intégration dans la société mais de leur situation par rapport aux conditions de vie des autres individus et des familles appartenant à la même société. Dans ce sens, on considère pauvre l'individu ou la famille dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si peu importantes (par rapport aux ressources de la plupart des individus et familles de la même société) qu'elles les excluent du mode de vie qui est accepté dans la société à laquelle ils appartiennent. La relation entre le concept de pauvreté relative et ceux d'inégalités sociales et d'exclusion sociale est très étroite. Comme l'affirme Manuel Carlos Silva (2003 : 9), les inégalités sociales ne conduisent pas toujours à la pauvreté mais celle-ci est toujours le résultat d'inégalités sociales⁶. De même, s'il y a des exclus qui ne sont pas pauvres, la pauvreté conduit à l'exclusion sociale (Pereirinha, 1996 : 212). Le concept d'exclusion sociale a donc un sens plus large que celui de pauvreté car il permet de tenir compte des situations d'insuffisance ou manque d'intégration sociale qui ne sont pas nécessairement déterminées par l'absence de ressources (Baptista, 2000 : 38). Il a aussi un sens plus dynamique, car il met l'accent sur le *processus* qui conduit certains individus ou groupes à des situations de privation des ressources économiques, sociales, politiques et culturelles accessibles à la majorité des individus appartenant à la même société, tandis que le concept de pauvreté désigne une *situation* de privation de ressources

⁶ À l'inverse, Bruto da Costa admet l'existence de pauvreté sans inégalités dans les sociétés où la pauvreté absolue est un phénomène de grande ampleur (1984 : 281 et 282).

économiques (Pereirinha, 1996 : 210 et suivantes). Les deux concepts sont encore distincts mais complémentaires dans la mesure où l'accent est mis sur la dimension distributive du phénomène dans le concept de pauvreté tandis qu'il est placé sur la dimension relationnelle dans le concept d'exclusion sociale.

Au niveau des politiques sociales de l'Union Européenne, on retrouve les deux concepts mais, depuis quelques années, celui d'exclusion sociale prend le dessus : Plan de lutte contre la pauvreté, en 1993 et Plan conjoint sur l'inclusion sociale, en 2002 (Commission Européenne, 2002, consulté en décembre 2004).

Lutter contre la pauvreté relative implique, notamment, l'adoption de mesures de redistribution de la richesse. On peut situer dans cette perspective la recommandation de Bruto da Costa de dissocier le système de financement de la sécurité sociale portugaise des contributions du travail pour l'associer à toute source de revenus, ce qui implique une réforme profonde de la sécurité sociale (Bruto da Costa, 1997 : 7).

La sécurité sociale portugaise contient des éléments intrinsèques qui renforcent les inégalités sociales et de genre. En effet, elle perpétue les inégalités entre les individus qui ont eu une activité professionnelle stable et plus qualifiée et ceux qui ont eu des emplois précaires, dans la mesure où elle attribue des retraites et pensions bien moins importantes à ces derniers. De ce fait, elle contribue aussi à approfondir les inégalités de genre car les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir cotisé ou à avoir cotisé de façon discontinue. En effet,

l'analyse des statistiques de la sécurité sociale, nous montre que les femmes sont moins nombreuses que les hommes parmi les bénéficiaires du système contributif de vieillesse⁷ (49% de femmes parmi les bénéficiaires de ce type de système) mais elles représentent presque $\frac{3}{4}$ des retraités du système non contributif⁸ (73,4% des retraités de ce type de système de vieillesse)⁹. Les femmes sont donc largement majoritaires dans le système de retraites le plus défavorable. En effet, en novembre 2004, les retraites du système non contributif était de seulement 155 euros/mois contre 222 à 325 euros/mois (15 et 40 années de contributions, respectivement) pour le système contributif.

3.2.3 Les dimensions objectives et subjectives de la pauvreté

Comme nous l'avons dit auparavant, la pauvreté amène à l'exclusion des modes de vie courants et acceptés par la société. Le pauvre est un individu qui *est exclu* et qui *se sent exclu* de la société. La pauvreté a ainsi un sens symbolique propre ; elle contient une dimension subjective.

Dans une perspective *objective* (la pauvreté est un phénomène qui peut être défini et mesuré), on fixe des critères techniques pour désigner les pauvres. Par contre, dans une perspective *subjective*, chaque individu définit sa propre situation par rapport à d'autres individus ou à la

⁷ "Pensão de velhice – regime geral"

⁸ "Pensão de velhice do regime de pensão social e do regime rural transitório".

⁹ Données fournies par IIES-UEST en décembre 2004.

situation qu'il a connu dans le passé ou encore par rapport à ses attentes. Dans une perspective subjective, les pauvres sont ceux qui se considèrent dans une situation de pauvreté. Néanmoins, cette dimension subjective de la pauvreté est fortement corrélée avec la dimension objective du phénomène (Fernandes, 1991 : 39 et 40).

La perspective subjective a le mérite de mettre en évidence la perception de la pauvreté et de son ampleur dans une société spécifique. Malgré son importance, l'attention portée à cette dimension subjective de la pauvreté est assez réduite comme on peut le constater dans le rapport du Conseil de l'Union Européenne sur l'inclusion sociale qui présente différents enjeux fondamentaux dont aucun ne tient compte des représentations et perceptions de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Parmi les huit enjeux décrits, on retrouve la préoccupation de garantir des ressources et revenus adéquats, un logement décent, un emploi, l'accès à des services éducatifs, de santé et culturels de qualité et de préserver la solidarité familiale (Conseil de l'Union Européenne, 2001 : 25 et suivantes, consulté en novembre 2004). Les enjeux explicités tiennent compte (théoriquement, au moins) du caractère multidimensionnel de la pauvreté, mais la dimension objective du phénomène est la seule retenue.

3.2.4 La pauvreté comme « condition socialement reconnue »

L'intervention de l'Etat dans le domaine de la pauvreté peut avoir un effet contraire à celui souhaité car elle peut amplifier les mécanismes sociaux

conduisant à la stigmatisation. Comme l'affirme Simmel, le fait de recevoir de l'aide de l'Etat détermine l'appartenance à un groupe caractérisé par une situation de pauvreté : « les pauvres, comme catégorie sociologique, ne sont pas ceux qui souffrent des privations et qui vivent dans des conditions précaires mais ceux qui reçoivent de l'aide ou qui, en fonction des normes sociales établies, devraient la recevoir. En conséquence, la pauvreté ne peut être définie en soi même comme un état quantitatif, mais seulement en fonction de la réaction sociale qui est le résultat d'une situation spécifique» (Simmel, 1971 : 175-176).

Le concept de « pauvreté conventionnelle » présenté par Bruto da Costa (1984 : 288) est assez proche de ce concept de pauvreté de Simmel. En effet, le seuil de pauvreté conventionnelle qui est établi de façon normative, distingue les individus qui bénéficient de l'aide de l'Etat de ceux qu'on estime ne pas avoir besoin du soutien public.

Selon Simmel, les pauvres sont regroupés par l'attitude de la société vis-à-vis d'eux. Ils constituent un groupe hétérogène car ils proviennent de catégories socioprofessionnelles diverses (manœuvres, commerçants, etc.), mais ils deviennent membres d'un même groupe à partir du moment où la société leur attribue le statut « d'assistés » ou qu'ils sont en condition d'avoir ce statut. L'intervention de l'Etat peut ainsi contribuer à accélérer le processus de « désaffiliation » dans l'expression de Castel (1991) ou de « disqualification sociale » dans celle de Paugam (1993).

La perspective analytique de Simmel a le mérite d'avoir défini clairement l'objet d'étude sociologique : les formes institutionnelles de la pauvreté

dans une société spécifique et l'ensemble de personnes désignées comme pauvres par les institutions d'action sociale. La pauvreté devient « *une condition socialement reconnue* ».

3.3 Les perspectives théoriques d'analyse de la pauvreté

Les tentatives de constitution d'un objet d'étude sociologique reposant sur la notion de pauvreté ont mené au développement de deux thèses : la thèse « structurelle » qui préconise l'étude des causes externes de la pauvreté et la thèse de la "culture (ou sous culture) de la pauvreté" qui vise à atteindre les formes de pensée et les structures de comportements des pauvres.

3.3.1 La perspective structurelle

Les concepts explicités auparavant de *pauvreté absolue* et de *pauvreté relative* intègrent une perspective d'analyse structurelle de la pauvreté, dominante dans les études socio-économiques. Selon cette perspective d'analyse, les causes de la pauvreté lui sont essentiellement extérieures. Les inégalités d'opportunité au niveau de l'éducation, des revenus et même de la participation politique seraient à l'origine du phénomène.

Dans une perspective structurelle, la pauvreté est considérée comme un phénomène *objectif*, appréhendé par des études quantitatives qui visent à mesurer son intensité et identifier les facteurs qui la produisent.

La fragilité de cette perspective d'analyse est mise en évidence par la difficulté de saisir le caractère *multidimensionnel* du concept de pauvreté. Les indicateurs économiques sont souvent les seuls retenus. Les autres dimensions des conditions de vie ne sont utilisées que pour illustrer les mécanismes qui expliquent la pauvreté.

La définition des seuils de pauvreté (absolue et relative) en dessous desquels un individu ne peut plus mener une existence socialement acceptée constitue l'objet d'une deuxième critique à cette perspective d'analyse. Comment définir avec rigueur un seuil de pauvreté absolue, par exemple, vu la diversité spatiale et conjoncturelle des prix des biens et les stratégies de gestion du budget familial et individuel ?¹⁰ Par ailleurs, comment définir de façon neutre et rigoureuse un seuil de pauvreté si les représentations de la pauvreté contribuent à la définition du phénomène ? En d'autres mots, est-il vraiment possible de définir un seuil *objectif* de pauvreté ?

Malgré ces problèmes, la perspective structurelle d'analyse de la pauvreté a contribué de façon déterminante à la connaissance des facteurs de précarité matérielle, à la mesure du phénomène et à la prise de décision d'intervention au niveau politique et social comme nous l'avons illustré pour le Portugal.

¹⁰ Cette difficulté a été soulignée par Townsend qui a critiqué la valeur heuristique du concept de pauvreté absolue (1979 : 32 et suivantes).

3.3.2 La perspective culturelle

En général, la perspective structurelle d'analyse de la pauvreté est opposée à une perspective « culturelle » ou « culturaliste ». Proposée par Oscar Lewis (1970), la pauvreté est alors considérée comme un produit de chaque culture. Les pauvres expriment et reproduisent les représentations sociales de la pauvreté. La « culture de la pauvreté » est analysée en tant que milieu social et symbolique modelé par des conditions de vie très difficiles et instables. Elle est le résultat de l'adaptation et de la réaction des pauvres à leur situation d'exclus de la société.

Cette perspective d'analyse a donné lieu à des études qualitatives qui tiennent compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Ces études soulignent la dimension « subjective » de pauvreté. Elles s'intéressent surtout à la façon dont les pauvres appréhendent et vivent la pauvreté.

Les critiques adressées à la perspective culturaliste de la pauvreté se centrent sur deux points : l'uniformité attribuée à la culture de la pauvreté et le rôle secondaire des dynamiques sociales qui engendrent la pauvreté dans l'analyse de ce phénomène. En effet, la pauvreté n'est ni vécue ni représentée de la même façon par les différents groupes et individus. Les caractéristiques attribuées à la culture de la pauvreté peuvent traduire la façon d'être de certains groupes pauvres mais peuvent ne pas représenter celle d'autres groupes, éventuellement moins visibles. D'un autre côté, la perspective culturaliste ne tient pas compte des possibilités de rupture inscrites dans les dynamiques sociales dans la mesure où elle ne valorise

pas l'analyse de ces dernières. Les tenants de la thèse « structurelle » contestent l'existence d'une culture spécifique de la pauvreté avec une logique propre et contestent surtout l'explication de la reproduction de la pauvreté par des causes internes. Certains auteurs accusent même les « culturalistes » d'expliquer la pauvreté par des déficiences individuelles transmises de génération en génération, mais la lecture de l'œuvre de Oscar Lewis « Les Enfants de Sanchez : Autobiographie d'une famille mexicaine » ne nous a pas permis cette interprétation. A notre avis, il met simplement en évidence le côté positif de la « culture de la pauvreté » : le système de rationalisation et d'autodéfense des pauvres sans lequel ils ne pourraient pas survivre.

3.3.3 Les perspectives structurelle et culturelle : antagonisme ou articulation ?

Les deux perspectives d'analyse sont souvent présentées comme antagoniques. Pour les structuralistes les comportements des pauvres, décrits par Oscar Lewis, ne sont qu'une conséquence (et pas la cause) des obstacles à la participation des plus démunis dans le système économique, social et politique. Les pauvres seraient exclus par faute de revenu stable, d'instruction et de pouvoir qui compromettent les possibilités d'ascension sociale et non par désintérêt des valeurs de la société. Dans ce sens, Leeds (1971) proposait l'analyse des contraintes structurelles qui s'imposent à l'environnement des pauvres. Les culturalistes, par contre, valorisent l'analyse de cet environnement et des comportements des plus démunis.

Quand on tient compte des résultats des études à perspective structurelle et des études à perspective culturelle, on est poussé à analyser la pauvreté comme une construction sociale située dans le temps et dans l'espace et l'on est amené à expliquer la reproduction de la pauvreté par des facteurs internes aussi bien que par des facteurs externes au phénomène. Les perspectives structurelle et culturelle sont ainsi complémentaires plutôt qu'antagoniques. Les points faibles de chacune des perspectives peuvent être atténués par les contributions de l'autre perspective.

3.3.4 Les modes de vie de la pauvreté

Les tentatives de faire converger la perspective structurelle et la perspective culturelle, c'est-à-dire d'établir un lien entre la société et l'individu, entre la structure et l'action, entre l'institutionnel et la pratique quotidienne, entre la macrosociologie et la microsociologie, ont conduit au concept de « modes de vie ». Ce concept est défini de façon systémique par « l'interaction entre un ensemble de ressources et contraintes imposées par la structure, d'un côté, et le système d'activités et modèles de vie adoptés par les agents, d'un autre côté. » (Capucha, 2000 : 29). L'adoption du concept de « modes de vie » suppose donc la caractérisation de la structure où s'inscrivent les conditions de vie des populations les plus vulnérables à la pauvreté et l'identification des modèles de vie et des stratégies de ces populations de façon à faire face aux contraintes structurelles qui leur sont imposées.

Les « modes de vie » de la pauvreté peuvent prendre différentes configurations qui sont plus ou moins éloignées des modes de vie les plus courants des individus qui ne sont pas pauvres. Ces configurations dépendent des facteurs de précarité, d'une part, et des univers symboliques et culturels, d'autre part. Tenant compte de la diversité de situations de pauvreté au Portugal, Almeida et al. (1992) ont proposé une typologie de « modes de vie » de la pauvreté qui comprend 7 groupes distincts. Le « mode de vie » de la pauvreté des personnes âgées percevant une maigre retraite ou pension a été nommé « mode de vie de restriction » et il se caractérise par une consommation limitée de biens indispensables à la survie, par la conscience de la situation de précarité vécue et par un certain ressentiment vis-à-vis de la société. Celui-ci ne constitue pourtant pas une raison suffisante pour lutter contre la pauvreté. La stratégie de vie de ces individus se limite à la survie quotidienne. Ils peuvent tisser des liens de dépendance ou assumer un sentiment de « honte » eu égard à leur situation de pauvreté. L'image du passé est négative, le présent est vécu de façon résignée et parfois avec ressentiment et le futur est attendu sans espoir.

Selon les mêmes auteurs, un groupe moins important de personnes âgées retraitées mènent un « mode de vie transitoire » où le présent représente l'interruption d'une situation de non précarité vécue dans le passé. Les individus de ce groupe éprouvent un sentiment de privation par rapport à cette situation passée et par rapport à leurs attentes de consommation. A l'inverse du groupe caractérisé par un « mode de vie de restriction », les individus avec un « mode de vie transitoire » essaient de sortir de la

pauvreté et de récupérer leur situation précédente mais le futur leur semble incertain.

Cette perspective d'analyse de la pauvreté, basée sur le concept de « modes de vie », suggère deux niveaux d'intervention sociale dans le but de réduire l'intensité du phénomène et d'intégrer les populations démunies : un niveau macro sociétal qui tient compte des facteurs socio-économiques, culturels et symboliques relatifs à la société en question et un niveau micro sociétal, plus proche des individus et des familles pauvres qui tient compte de leur façon de vivre la précarité et de leurs stratégies de lutte ou d'assimilation des contraintes qui leur sont socialement imposées.

3.4 Les différentes façons d'opérationnaliser les concepts de pauvreté

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté rend difficile l'opérationnalisation de ce concept et explique, partiellement au moins, la grande diversité d'indicateurs utilisés dans les recherches sur la pauvreté. Hauser (1984, cité par Dickes, 1994 : 179) parle d'indicateurs de type-R (de l'anglais « resources ») s'ils renvoient au concept de pauvreté défini par la situation financière des individus et des familles. Si on définit la pauvreté par les conditions d'existence des individus, les indicateurs respectifs sont des indicateurs de type-LC (« Living Conditions ») et, finalement, si la pauvreté est mesurée en termes de bien-être subjectif, les indicateurs correspondants sont de type SWB (« subjective well-being »).

3.4.1 La mesure monétaire de la pauvreté

Quand la pauvreté objective (absolue ou relative) est mesurée à partir des ressources financières des individus ou des familles, c'est-à-dire quand on opte par une mesure monétaire de la pauvreté (ou mesure de type-R), on présuppose qu'il y a une correspondance entre l'insuffisance des ressources financières des individus/familles et leurs conditions de vie défavorables.

Les recherches qui adoptent la mesure de type-R de la pauvreté se partagent en deux groupes : un premier groupe où les situations de pauvreté sont définies en fonction des *revenus* des individus ou des ménages et, un deuxième groupe où elles sont établies en fonction des *dépenses*.

Théoriquement, l'approche par les dépenses est plus cohérente que l'approche par les revenus quand on caractérise la pauvreté par les conditions de vie (Atkinson, 1998 : 32) car les dépenses renvoient à l'accès aux biens et services. Néanmoins, le choix entre les revenus et les dépenses découle des données disponibles et de leur qualité, avant tout autre facteur. La collecte de données sur les dépenses est assez complexe car elle exige l'enregistrement minutieux de toutes les dépenses pendant une période assez longue (quelques semaines, généralement). Cette démarche a lieu dans les enquêtes sur le budget des ménages, mais on ne peut pas la considérer dans les enquêtes qui poursuivent d'autres objectifs. Si les données émanent de l'enquête sur le budget des ménages,

l'approche par les dépenses garantit, en général, des résultats de meilleure qualité que l'approche par les revenus (Hagenaars et al., 1994 : 6).

Quand McGregor et Borooach (1992) comparent la qualité des données sur les dépenses et sur les revenus déclarés dans l'enquête sur le budget des ménages britanniques en 1985, ils concluent que les revenus posent davantage de problèmes de sous-évaluation. Ceci peut être particulièrement vrai dans les économies où la proportion d'emplois indépendants et où le secteur informel sont importants. C'est encore le cas dans les régions rurales où la production pour l'autoconsommation n'est pas comptabilisée.

L'approche par les dépenses peut poser aussi des problèmes de sous-évaluation (McGregor et Borooach, 1992). Par ailleurs, les dépenses peuvent ne pas reproduire les conditions d'existence d'un ménage car elles peuvent être le résultat d'une capacité d'emprunt temporaire ou, au contraire, d'une capacité d'investissement qui peut exiger des dépenses moins importantes à un moment précis.

En somme, le choix entre l'approche par les revenus et l'approche par les dépenses dépend, comme l'affirme Atkinson (1998 : 31) de ce qu'on veut mesurer (« what we want to measure ») et de la possibilité de le mesurer (« how far we can measure what we want to measure »). Pour l'auteur cette dernière contrainte détermine, en général, le choix réalisé.

Au niveau empirique, l'approche par les revenus est dominante. Cette perspective d'analyse est aussi privilégiée dans les comparaisons internationales proposées par l'Union Européenne et par le PNUD.

La Commission Européenne a utilisé d'abord l'approche par les *revenus*, mais à la fin des années 1980, elle adopte la perspective des *dépenses* pour reprendre, à partir de 1997, l'approche par les *revenus* (Atkinson, 1998 : 31).

Le PNUD fait un choix clair de l'approche par les *revenus* au détriment de l'approche par les *dépenses* quand il propose un indice de pauvreté humaine (voir encadré 3.1) qui tient compte, en ce qui concerne la mesure monétaire de la pauvreté, du pourcentage de personnes vivant en dessous de la moitié du *revenu* médian disponible des ménages.

Encadré 3.1 : L'indice de pauvreté humaine du PNUD

L'indice de pauvreté humaine proposé par le PNUD pour le classement des pays développés (IPH_2) est calculé à partir de 4 indicateurs : un indicateur de longévité (P_1), un indicateur de niveau d'instruction (P_2), un indicateur de conditions de vie (P_3) et, finalement, un indicateur de d'exclusion (P_4). L'indicateur de conditions de vie (P_3) sous-entend une approche de la pauvreté par les revenus.

Indicateurs compris dans l'indice de pauvreté humaine :

P_1 est un indicateur de longévité (P_1 = % de décès avant 60 ans)

P_2 est un indicateur de niveau d'instruction (P_2 = % d'illettrisme)

P_3 est un indicateur de conditions de vie (P_3 = % de personnes vivant en dessous de la moitié du revenu médian disponible des ménages)

P_4 est un indicateur d'exclusion (P_4 = % de personnes en chômage de longue durée, c'est-à-dire membre de la population active et sans emploi depuis au moins 12 mois)

Le calcul de IPH_2 se fait par l'expression mathématique suivante :

$$IPH_2 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 + P_4^3}{4}}$$

Le choix de l'approche par les revenus est aussi très clair dans le rapport de l'Observatoire Social Européen de 2001 mais il était plutôt mitigé dans un rapport précédent de la Commission Européenne sur le 2^e programme de lutte contre la pauvreté. En effet, on peut lire dans ce dernier document que « expenditure ... has been used throughout as an approximation of average per capita income » (Commission Européenne, 1991 : 2).

Dans un effort d'harmonisation des indicateurs de pauvreté et d'inclusion sociale au niveau européen,¹¹ les indicateurs proposés par le Conseil de l'Union Européenne en 2001 tiennent compte du caractère multidimensionnel de ces phénomènes en privilégiant la perspective des revenus. En effet, ils couvrent plusieurs domaines dont l'économie, l'emploi, l'éducation et la santé mais 40% des principaux indicateurs sélectionnés sont relatifs aux revenus :

- taux de bas revenus après transfert
- répartition des revenus
- persistance de bas revenus
- écart médian de bas revenus

(Comité de la protection sociale, 2001 : 3)

¹¹ Cette harmonisation est loin d'être réalisée comme l'explique le rapport de l'Observatoire Social Européen, 2001, consulté en janvier 2005.

Le choix entre les deux approches de la pauvreté monétaire doit encore tenir compte d'un effet d'âge, de génération et de période. Dans une certaine mesure, l'évolution des revenus et des dépenses en fonction de l'âge est prise en compte dans les échelles d'équivalence utilisées dans les recherches sur la pauvreté. Ces échelles attribuent aux enfants, par exemple, une pondération différente de celle des adultes mais elles ignorent la situation particulière des personnes âgées qui, très souvent, dépensent plus que ce qu'elles reçoivent. Dans ce cas précis, l'approche par les dépenses permet de mieux cerner les conditions de vie que l'approche par les revenus.

En plus de l'effet d'âge, on peut avoir un effet de génération qui explique qu'une cohorte puisse avoir un comportement qui privilégie la consommation et qu'une autre cohorte puisse valoriser l'épargne. Cette fois-ci, c'est l'approche par les revenus qui permet d'éviter cet effet de génération.

Finalement, on peut avoir un effet de période qui induirait, par exemple, un comportement privilégiant l'épargne à un moment précis du temps de la part d'une cohorte qui est plutôt consommatrice de biens et services.

En conclusion, *un choix tranché et définitif entre l'approche par les revenus et l'approche par les dépenses est à écarter* étant donné les nombreux problèmes posés par chacune des approches. À notre avis, sans jamais écarter la possibilité de procéder à des comparaisons nationales ou internationales, les études sur la pauvreté de groupes spécifiques de la population (tels que celui des personnes âgées) doivent, si possible,

comparer les résultats de l'utilisation de chacune des approches monétaires de la pauvreté et faire un choix en tenant compte de facteurs comme la qualité des données et l'importance des effets d'âge, de génération et de période.

3.4.2 La mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence

La deuxième mesure de la pauvreté sous-entend une approche du phénomène par les conditions d'existence des individus ou des ménages. Dans la terminologie de Hauser (1984), on parle alors d'une mesure de la pauvreté de type-LC (« living conditions »).

La perspective d'analyse de la pauvreté en termes de conditions d'existence a été adoptée par plusieurs auteurs, de Townsend (1979) au Royaume-Uni, à Dicks (1994) en France et à Gonçalves et Silva (2004) au Portugal. Ces auteurs proposent des indicateurs de pauvreté qui tiennent compte du désavantage de certains individus dans tous ou quelques-uns des domaines suivants : le logement, la nourriture, l'habillement, les ressources financières, les relations sociales et les loisirs, pour ne rester qu'au niveau des domaines qui s'appliquent à tous les ménages.

La pauvreté est considérée comme une variable latente mesurée à partir de variables qui sont observables. Elles expriment une situation de désavantage ou un manque de bien-être qui est considéré comme un signe

de pauvreté si plus de la moitié des ménages possède le bien ou exerce l'activité représentée par la variable (Townsend, 1989). Dans la terminologie de Townsend, la pauvreté est manifeste si les individus ou les ménages se trouvent en dessous d'un « standard objectif » qui est atteint par la majorité de la population. En alternative à ce « standard objectif », on peut identifier la situation de pauvreté par un « standard social », c'est-à-dire, par ce qui est accepté ou institutionnalisé par la société. Ce « standard social » est établi par le critère du « contrôle par le consensus » (Dickes, 1994 : 186) défini par la réponse à une question du genre « Considérez-vous la possession du bien ... ou l'exercice de l'activité ... comme nécessaires dans une société comme la nôtre ? » (Dickes, 1994 : 188).

La mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence, établie à partir d'un « standard objectif » ou d'un « standard social », n'est pas indépendante de la mesure de la pauvreté en termes monétaires, mais la corrélation peu élevée¹² entre l'indicateur de pauvreté en termes de conditions d'existence et le revenu, ne permet pas de considérer qu'ils mesurent le même concept.

3.4.3 La mesure de la pauvreté en termes de bien-être subjectif

Les variables observables qui permettent de mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence sont des variables objectives dans le

¹² Selon Dickes (1994 : 181), elle se situe, généralement, autour de 0,4-0,5.

sens où les questions qui les introduisent ne concernent pas les représentations des enquêtés. Ainsi, par exemple, le sentiment d’avoir des difficultés ne sont pas pris en compte dans la mesure de la pauvreté en termes de conditions d’existence.

Par contre, dans la mesure de la pauvreté en termes de bien-être subjectif, c’est-à-dire dans une mesure de type-SWB (« subjective well-being »), ce sont précisément les difficultés subjectives des individus et des ménages par rapport aux conditions d’existence qui sont valorisées. On demande aux enquêtés d’évaluer la suffisance de leur budget et les difficultés ressenties dans divers domaines des conditions d’existence : difficultés pour payer le loyer ou rembourser l’emprunt de la maison, payer l’alimentation, le médecin, etc. Un indicateur composite de pauvreté subjective peut être construit à partir des réponses à ces questions.

3.4.4 Les différents indices de pauvreté

Le tableau 3.1 présente les différentes perspectives et dimensions d’analyse de la pauvreté, les concepts associés à ces perspectives et dimensions et, finalement, le type d’indicateurs qui permettent d’opérationnaliser les concepts présentés.

Tableau 3.1 : Perspectives et dimensions d'analyse, concepts et indicateurs de pauvreté

Perspective d'analyse de la pauvreté		Dimension de l'analyse de la pauvreté	Concepts			Opérationnalisation des concepts			
						Type d'approche		Indices	
perspective structurelle	perspective d'analyse en termes de « modes de vie »	objective	pauvreté objective	pauvreté absolue	primaire	Type-R (« resources »)	par les dépenses	indice de pauvreté monétaire par les dépenses (IPM-dépenses)	
					secondaire				
				pauvreté relative			par les revenus	indice de pauvreté monétaire par les revenus (IPM-revenus)	indice de pauvreté multiple (IPMult)
Type-LC (« living conditions »)		indice de pauvreté en termes de conditions d'existence (IPCV)							
perspective culturelle		subjective	pauvreté subjective			Type-SWB (« subjective well-being »)	Indice de pauvreté subjective (IPS)		
	Pauvreté comme condition socialement reconnue								

Les indices de pauvreté présentés dans le tableau précédent se basent sur les indices utilisés par Branco et Gonçalves dans leur étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale au Portugal (2001). Nous les avons repris

(en ajoutant la décomposition de l'indice de pauvreté monétaire) car ils nous semblent très cohérents avec les concepts de pauvreté présentés.

La construction des indices précédents dépend très fort des données statistiques disponibles. Au point suivant, nous présentons les principaux essais de mesure de la pauvreté au Portugal et la méthodologie de calcul des indices de pauvreté dans les cas où nous disposons de l'information.

3.5 Les indicateurs de pauvreté utilisés dans les recherches sur le Portugal

Au Portugal, les premières tentatives de quantification de la pauvreté remontent aux années 1980.¹³ Depuis lors, les recherches sur ce sujet se sont multipliées.¹⁴ Elles concernent la mesure de la *pauvreté relative* en termes *monétaires*. L'optique des *dépenses* est adoptée par les auteurs qui utilisent les données des enquêtes sur les budgets des ménages (« Inquérito às Receitas e Despesas das Famílias » ou « Inquérito aos Orçamentos Familiares »), conduites par l'Institut de Statistique du Portugal. C'est le cas de l'étude de Bruto da Costa où un « seuil de pauvreté » est défini par rapport aux dépenses alimentaires et au poids des dépenses non alimentaires dans le budget des ménages. Ce seuil de

¹³ Le premier travail sur la pauvreté au Portugal qui date de 1982 appartient à Manuela Silva.

¹⁴ En juin 2000, Manuela Silva a recensé 205 publications sur la pauvreté au Portugal dont 4 thèses de doctorat, 63 articles dans des revues scientifiques et 10 livres. Plus de 50% de ces publications ont eu lieu entre 1991 et 1995. En plus de l'analyse des populations plus vulnérables à la pauvreté, les recherches sur les politiques ont été nombreuses (23% des travaux). A l'inverse, les études plus conceptuelles ne constituent que 10% des publications (2000 : 19).

pauvreté monétaire est établi à 50% de la dépense moyenne nationale (Bruto da Costa, 1993 : 100). À fin de pouvoir comparer les ménages ayant différentes structures, l'auteur adopte l'échelle d'équivalence proposée par l'OCDE qui attribue la pondération 1 au 1^{er} adulte, la pondération 0,7 à chacun des adultes qui se suivent et, finalement, la pondération 0,5 à chaque enfant.

Dans une recherche plus récente, Branco et Gonçalves (2001) utilisent le Panel de Ménages de l'Union Européenne pour analyser la pauvreté au Portugal. À l'inverse de Bruto da Costa, ces auteurs adoptent l'optique des *revenus* pour définir un seuil de *pauvreté relative* en termes *monétaires*¹⁵. Ils comptabilisent le total des revenus du ménage en additionnant les salaires, les revenus du travail indépendant et les revenus qui ne proviennent pas du travail à l'exception des retraites, pensions et autres subsides sociaux. Le seuil de pauvreté est maintenant fixé à 60% de la valeur médiane des revenus totaux (après les taxes), comme le préconise EUROSTAT. Les comparaisons entre familles à structure différenciée se basent sur des pondérateurs qui attribuent une moindre importance à tous les enfants (30% de la valeur du 1^{er} adulte contre 50% dans l'indice de Bruto da Costa) ainsi qu'à tous les adultes à l'exception du premier (50% du 1^{er} adulte contre 70% dans l'indice de Bruto da Costa).

¹⁵ L'optique des dépenses n'était pas possible car les données statistiques nécessaires ne sont disponibles que dans les enquêtes sur les budgets des ménages car, comme nous l'avons affirmé auparavant, elles exigent l'enregistrement régulier et méthodique de tous les frais pendant une assez longue période de temps.

Branco et Gonçalves mesurent encore la pauvreté *relative* en termes de *conditions de vie* (conditions du logement et consommation de biens durables et non-durables) et en termes *subjectifs* (perception de la situation économique vécue par le sujet)¹⁶. Finalement, les auteurs proposent une approche de la pauvreté relative par un indice de « pauvreté multiple » qui cumule les résultats obtenus par les indices de pauvreté monétaire, de pauvreté par les conditions de vie et de pauvreté subjective. Cet indice constitue, à notre avis, la meilleure approche de la pauvreté en termes multidimensionnels.

Plus récemment, Gonçalves e Silva ont étudié la pauvreté dans les ménages comprenant des personnes âgées (2004). Au contraire des recherches citées auparavant qui concernent la population totale, cette étude s'intéresse à une population spécifique¹⁷. Ce fait exige la reformulation des indicateurs de pauvreté qui doivent tenir compte des caractéristiques de la population âgée. Dans ce travail et dans l'étude de Bruto da Costa (1993) qui est pionnière dans le domaine des recherches sur la pauvreté des personnes âgées au Portugal, les données statistiques utilisées proviennent des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (« Inquérito às Receitas e Despesas das Famílias » de 1980-81 et « Inquérito aos Orçamentos Familiares » de 1989-90 dans la recherche menée par Bruto da Costa e « Inquérito aos Orçamentos Familiares » de

¹⁶ Les auteurs ont considéré comme pauvres les ménages qui ont reporté des « grandes difficultés » ou des « difficultés » à faire face à leurs dépenses.

¹⁷ D'après une meta-analyse réalisée par Silva M. (2000), les études sur les populations vulnérables à la pauvreté, au Portugal, représentent 36% des publications de 1975 à 1999 mais ce sont surtout les enfants et les jeunes (14% des publications), les travailleurs (9%), la pauvreté urbaine (8%), les minorités ethniques (5%) et les sans-abri (5%), que ont attiré l'attention des chercheurs. La vulnérabilité des personnes âgées à la pauvreté est très peu étudiée (2000 : 19).

2000 dans la recherche de Gonçalves e Silva). Malgré le recours à une même base de données, Bruto da Costa et Branco e Silva utilisent des méthodologies distinctes pour analyser la pauvreté aux âges élevés. Le premier chercheur établit un seuil de pauvreté à partir des *dépenses* des ménages tandis que Gonçalves et Silva approchent la pauvreté par les *revenus* en termes monétaires et non monétaires. Dans les revenus monétaires, Gonçalves et Silva considèrent très justement les retraites, pensions et autres subsides sociaux, en plus des éventuels revenus du travail. En ajustant leur indicateur à la population étudiée, ils s'éloignent de l'opérationnalisation du concept de pauvreté monétaire de Branco et Gonçalves qui excluent les revenus provenant des retraites et des pensions.

L'approche de la pauvreté monétaire est complétée par une approche non monétaire qui tient compte de l'autoconsommation et autres revenus en espèce. Cette approche non monétaire est particulièrement importante dans les sociétés où le secteur informel a un poids économique significatif.

Dans l'étude citée, l'approche par les revenus est complétée par une analyse en termes de conditions de vie qui incorpore les conditions du logement et les privations en termes de biens durables et moyens de transport.

Le point de vue des personnes concernées qui peut s'avérer aussi important que leur condition objective, n'est pas pris en compte dans les deux recherches sur les personnes âgées au Portugal.

Les différentes mesures et indicateurs de pauvreté rendent difficile une comparaison des résultats des recherches sur le Portugal. Cette difficulté est également présente dans les comparaisons entre les pays européens, comme le signale le rapport du Conseil de l'Union Européenne sur l'inclusion sociale qui se voit obligé d'établir comme priorité le développement d'indicateurs acceptés par tous (2001 : 89-91).

3.6 Conclusions

- Au Portugal, les personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable à la pauvreté. La précarité caractérise principalement les conditions de vie des femmes âgées, des personnes très âgées et des individus qui habitent seuls au 3e et 4e âges.
- Le montant des retraites et des pensions attribuées aux personnes âgées contribue significativement à ce cadre de vie de précarité car un grand nombre de personnes âgées en dépendent totalement.
- La sécurité sociale portugaise contient encore des éléments intrinsèques qui renforcent les inégalités sociales et de genre. Elle perpétue les inégalités entre les individus qui ont eu une activité professionnelle stable et plus qualifiée et ceux qui ont eu des emplois précaires dans la mesure où elle attribue des retraites et pensions bien moins importantes à ces derniers. De

ce fait, elle contribue aussi à approfondir les inégalités de genre car les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir cotisé ou à avoir cotisé de façon discontinue.

- La pauvreté constitue une forme d'exclusion sociale qui se caractérise par des privations multiples dues à un manque de ressources économiques et elle est d'autant plus grave qu'elle est souvent associée à d'autres formes d'exclusion sociale comme l'exclusion par rupture des liens sociaux et l'exclusion symbolique-culturelle.
- La pauvreté est un concept multidimensionnel. Dans une perspective d'analyse structurelle, elle est considérée comme un phénomène *objectif*, appréhendé par des concepts tels que ceux de pauvreté absolue et de pauvreté relative. Par contre, dans une perspective culturelle, c'est la dimension *subjective* qui est valorisée : chaque individu définit sa propre situation par rapport à d'autres individus ou à la situation qu'il a connu dans le passé ou encore par rapport à ses attentes. Dans une perspective subjective, les pauvres sont ceux qui se considèrent dans une situation de pauvreté. Les tentatives de faire converger la perspective structurelle et la perspective culturelle ont conduit au concept de « modes de vie ». Ce concept est défini de façon systémique par « l'interaction entre un ensemble de ressources et contraintes imposées par la structure, d'un côté, et le système d'activités et modèles de vie adoptés par les agents, d'un autre côté. » (Capucha, 2000 : 29).

- Le caractère multidimensionnel de la pauvreté rend difficile l'opérationnalisation de ce concept et explique, partiellement au moins, la grande diversité d'indicateurs utilisés dans les recherches sur la pauvreté. On peut mesurer la pauvreté par l'observation de la situation financière des individus et des ménages, de leurs conditions d'existence ou de leurs difficultés subjectives par rapport aux conditions d'existence. Finalement, on peut mesurer la pauvreté par un indicateur qui combine les précédents (voir tableau 3.1).